

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Interdiction des bombes à sous-munitions (Mo. 08.3321)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Interdiction des bombes à sous-munitions (Mo. 08.3321), 2008*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Aussenwirtschaftspolitik	1
Landesverteidigung	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenwirtschaftspolitik

MOTION
DATUM: 18.09.2008
ELIE BURGOS

La Suisse a signé au mois de décembre à Oslo la **Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions** en compagnie de cent autres pays. La loi sur le matériel de guerre devra être modifiée en conséquence et le Conseil fédéral soumettra un message au parlement en 2010. Cette signature a fait suite à l'adoption par le Conseil des Etats d'une motion de sa commission de la politique de sécurité, qui la demandait expressément.¹

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

MOTION
DATUM: 08.12.2008
ELIE BURGOS

Dans la continuité de l'acceptation en 2007 de la motion de la conseillère nationale lucernoise Ida Glanzmann-Hunkeler (pdc), deux motions identiques – l'une déposée au Conseil d'Etat par Liliane Maury Pasquier (ps, GE) (Mo. 08.3321) et l'autre au Conseil national par le radical Hugues Hiltpold (plr, GE) (Mo. 08.3308) – qui demandaient au Conseil fédéral de signer le nouveau traité sur l'**interdiction des bombes à sous-munitions** ouvert à signature le 3 décembre 2008 à Oslo, ont été adoptées sans opposition par les chambres au cours de l'année sous revue.²

1) LT, 4.12.08; BO CE, 2008, p. 645 ss.

2) BO CE, 2008, p. 645 ss.; BO CN, 2008, p. 1152; BO CE, 2008, p. 900.